

Au cours des dernières décennies, l'espérance de vie à 65 ans a fortement augmenté pour les hommes comme pour les femmes dans les pays de l'OCDE, avec une augmentation de 5.5 années en moyenne depuis 1970 (graphique 11.3). Plusieurs facteurs ont contribué à cette progression, notamment les progrès réalisés en matière de soins médicaux et un meilleur accès aux soins, mais aussi des modes de vie plus sains et une amélioration des conditions de vie aussi bien avant qu'après 65 ans.

Le Japon et la Corée ont enregistré la plus forte progression de l'espérance de vie à 65 ans depuis 1970, avec un gain de près de huit ans. Les gains ont été beaucoup plus faibles en Hongrie, en République slovaque et au Mexique, avec une progression d'environ trois années seulement.

En 2013, les personnes âgées de 65 ans dans les pays de l'OCDE pouvaient espérer vivre encore 19.5 années : 21 années pour les femmes et 18 années pour les hommes (graphique 11.4). Cette différence de trois années en moyenne entre hommes et femmes dans tous les pays de l'OCDE a été relativement stable dans le temps. En 2013, l'espérance de vie à l'âge de 65 ans était la plus élevée au Japon pour les femmes (24 années) et en Suisse pour les hommes (près de 20 années), suivis par la France dans les deux cas. Parmi les pays de l'OCDE, elle était la plus faible en Hongrie aussi bien pour les femmes que pour les hommes.

La position relative des pays en ce qui concerne l'espérance de vie à 65 ans est étroitement corrélée à leur position relative par rapport à l'espérance de vie à 80 ans. En 2013, l'espérance de vie à l'âge de 80 ans était la plus élevée en France et au Japon pour les femmes (qui pouvaient espérer vivre encore 11.5 années) et la plus élevée en France et en Espagne pour les hommes (qui pouvaient espérer vivre encore plus de 9 années).

L'allongement de l'espérance de vie à l'âge de 65 ans ne signifie pas nécessairement que les années supplémentaires seront vécues en bonne santé. En Europe, un indicateur de l'espérance de vie sans incapacité ou « années de vie en bonne santé » est calculé régulièrement, à partir d'une question générale sur l'incapacité posée dans l'Enquête européenne sur le revenu et les conditions de vie (EU-SILC). Cet indicateur étant de conception récente, il n'y a pas de série chronologique longue pour l'instant et les efforts se poursuivent pour améliorer sa comparabilité.

En 2013, parmi les pays européens prenant part à cette enquête, le nombre moyen d'années de vie en bonne santé à 65 ans était quasiment identique pour les femmes et les hommes, à respectivement 9.5 ans et 9.4 ans (graphique 11.5). L'absence de tout écart significatif hommes-femmes indique que de nombreuses années de vie supplémentaires dont jouissent les femmes par rapport aux hommes sont vécues avec un type ou autre de limitation d'activité. En 2013, les pays nordiques (à l'exception de la Finlande) présentaient le nombre le plus élevé d'années de vie en bonne santé à l'âge de 65 ans, les femmes et les hommes en Islande et en Norvège pouvant, en moyenne, espérer vivre encore 15 années sans incapacité.

L'espérance de vie et l'espérance de vie en bonne santé à l'âge de 65 ans varient en fonction du niveau d'instruction. Tant

pour les hommes que pour les femmes, les personnes avec un niveau d'instruction élevé sont susceptibles de vivre plus longtemps et en meilleure santé. Les différences d'espérance de vie en fonction du niveau d'instruction sont particulièrement marquées dans les pays d'Europe centrale et orientale, surtout pour les hommes. En République tchèque, les hommes âgés de 65 ans avec un niveau d'instruction élevé pouvaient, en 2012, espérer vivre sept années de plus que ceux avec un faible niveau d'instruction. En revanche, les différences de l'espérance de vie en fonction du niveau d'instruction sont beaucoup plus faibles (moins de deux années) dans les pays nordiques (Danemark, Finlande, Norvège et Suède) et au Portugal (base de données Eurostat 2015).

Définition et comparabilité

L'espérance de vie mesure le nombre moyen d'années pendant lesquelles un individu peut espérer vivre en l'absence de changement des taux actuels de mortalité. Il n'est cependant pas possible de connaître à l'avance le taux effectif de mortalité d'une cohorte. Si les taux baissent (comme ce fut le cas ces dernières décennies dans les pays de l'OCDE), la durée de vie effective des individus sera supérieure à l'espérance de vie calculée sur la base des taux de mortalité actuels. La méthodologie utilisée pour calculer l'espérance de vie peut légèrement varier d'un pays à l'autre, ces différences pouvant induire des variations qui restent inférieures à un an.

L'espérance de vie sans incapacité, ou « années de vie en bonne santé », mesure le nombre d'années passées sans limitation de l'activité. En Europe, les années de vie en bonne santé sont calculées chaque année par Eurostat pour les pays de l'Union européenne et certains pays de l'AELE. L'incapacité est mesurée par l'indicateur de limitation globale de l'activité issu de l'enquête statistique de l'Union européenne sur le revenu et les conditions de vie (EU-SILC). L'indicateur de limitation globale de l'activité mesure les limitations des activités habituelles imputables à des problèmes de santé. Bien que les années de vie en bonne santé constituent l'indicateur le plus comparable aujourd'hui, des problèmes subsistent quant à la manière d'interpréter l'indicateur de limitation globale de l'activité, bien qu'il semble refléter de façon satisfaisante d'autres mesures de la santé et de l'incapacité (Jagger et al., 2010).

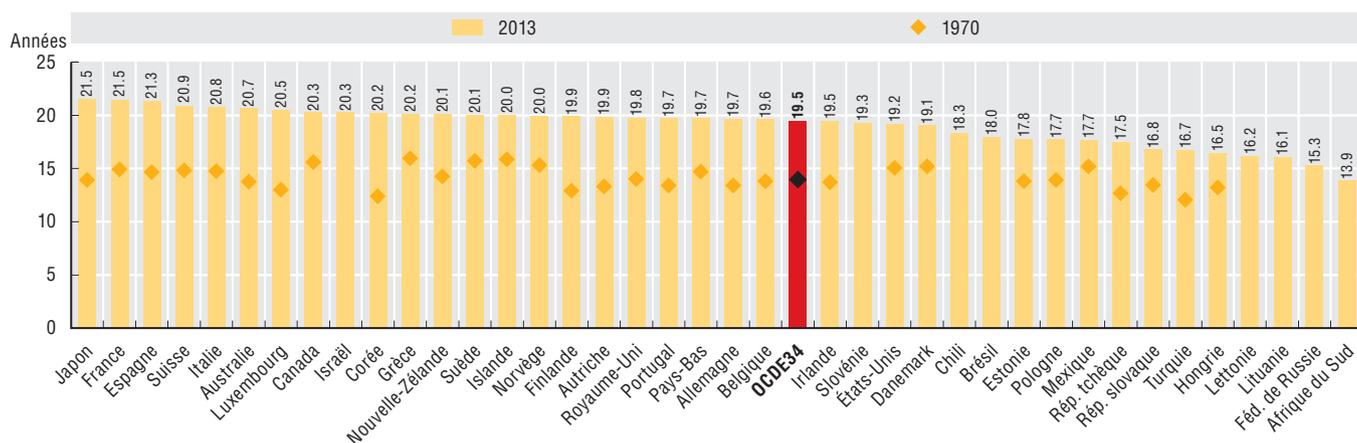
Références

Jagger, C. et al. (2010), « The Global Activity Limitation Indicator (GALI) Measured Function and Disability Similarly across European Countries », *Journal of Clinical Epidemiology*, vol. 63, pp. 892 à 899.

11. VIEILLISSEMENT ET SOINS DE LONGUE DURÉE

Espérance de vie et espérance de vie en bonne santé à 65 ans

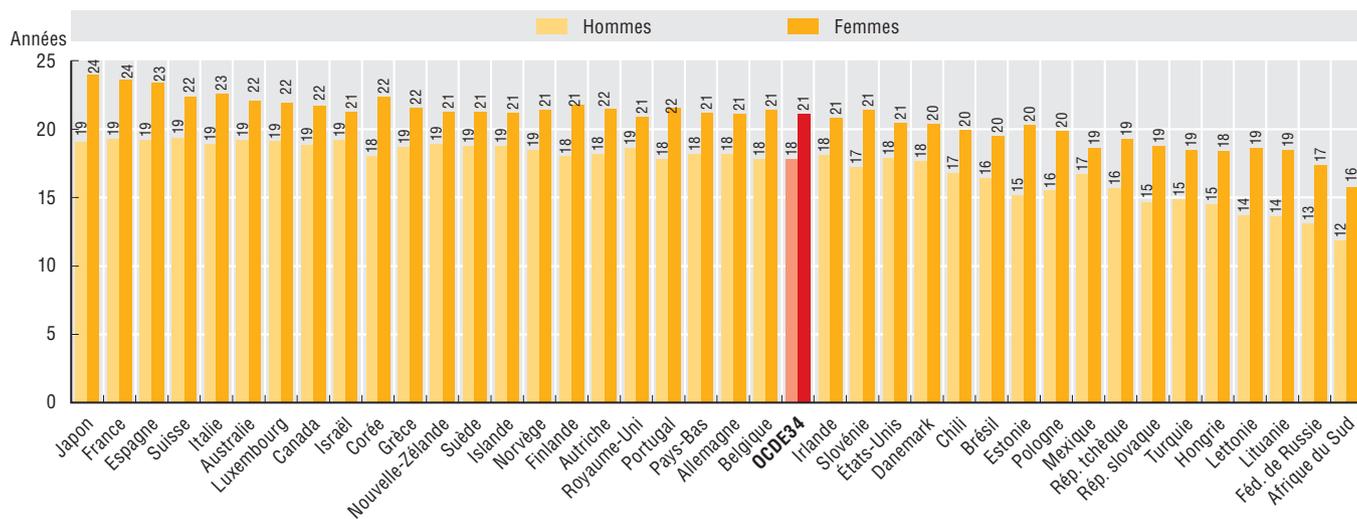
11.3. Espérance de vie à 65 ans, 1970 et 2013 (ou année la plus proche)



Source : Statistiques de l'OCDE sur la santé 2015, <http://dx.doi.org/10.1787/health-data-fr>.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933282319>

11.4. Espérance de vie à 65 ans par sexe, 2013 (ou année la plus proche)

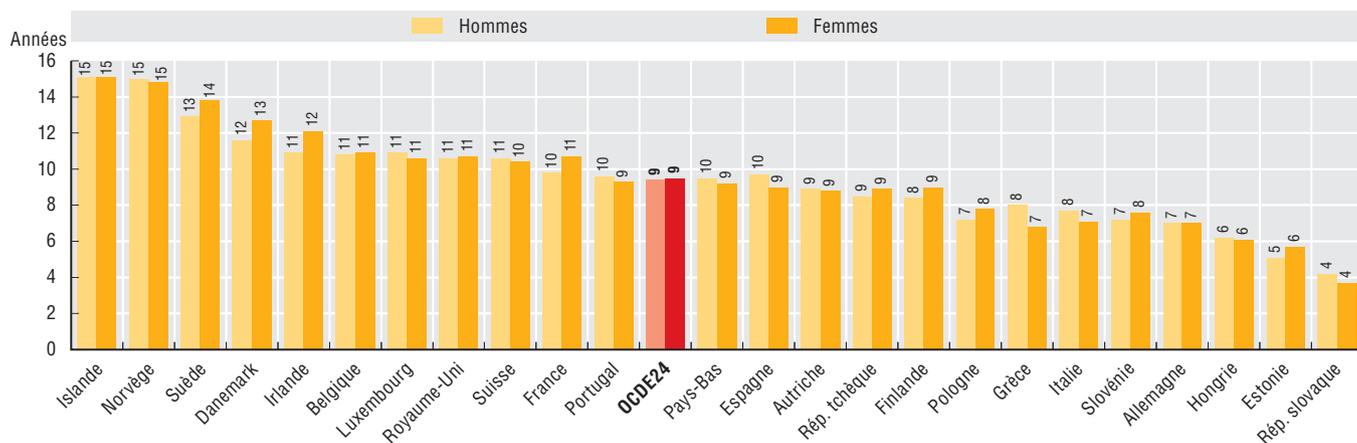


Note : Les pays sont classés par ordre décroissant d'espérance de vie pour l'ensemble des habitants

Source : Statistiques de l'OCDE sur la santé 2015, <http://dx.doi.org/10.1787/health-data-fr>.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933282319>

11.5. Années de vie en bonne santé à 65 ans, pays européens, 2013



Note : Les pays sont classés par ordre décroissant d'années de vie en bonne santé pour l'ensemble des habitants

Source : Eurostat Database 2015.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933282319>

Informations sur les données concernant Israël : <http://oe.cd/israel-disclaimer>



Extrait de :
Health at a Glance 2015
OECD Indicators

Accéder à cette publication :
https://doi.org/10.1787/health_glance-2015-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2015), « Espérance de vie et espérance de vie en bonne santé à 65 ans », dans *Health at a Glance 2015 : OECD Indicators*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/health_glance-2015-72-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.